



DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
Ville de Guénange

# ATTESTATION

Je soussigné, Jean Pierre LA VAULLÉE, Maire de la ville de Guénange,  
atteste par la présente que les écoles ne seront pas ouvertes le 11 Mai 2020.

Fermeture prolongée jusqu'au 24 Mai 2020 inclus.

Avant cette date, une nouvelle rencontre avec les acteurs de l'éducation viendra compléter cette  
échéance.

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Le Maire,  
Jean-Pierre LA VAULLÉE

